REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-286BIS DU 17 JUIN 1993 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV
portant promotion au titre de l'année 1987 de certains Inspecteurs des Collèges d'Enseignement Général et Polytechnique des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MBEMBA Joël.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992;

;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

DGB (/u le décret n° 62/190/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination des fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I ;

(/u le décret 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 23 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992 portant nomination des Membres du Gouvernement;

;

DGCF (/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992 portant organisation des intérims des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

(/u l'arrêté n° 2067/FP du 21 Juin 1958 fixant le réglement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93-286 /MFP A/DGFP/DGCA/SAV du 17 JUIN 1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1987 de certains inspecteurs des Collèges d'Enseignement Général et Polytechnique, des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MBEMBA Joël.-

/) E C R E T E :

ARTICLE 1er : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1987, les Inspecteurs de Collèges d'Enseignement Général et Polytechnique des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent :

POUR LE 3° ECHELON A 2 ANS./-

MBEMBA(Joël) Brazzaville.

POUR LE 6° ECHELON A 2 ANS

YOUMBAH (Corneille Samuel) Kouilou.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera ~~enregistré~~, publié au JORC ~~et communiqué partout où besoin sera~~./-

Brazzaville, le 17 Juin 1993

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives

- Jean Prosper KOYO.- - Claude Antoine DA COSTA. -

AMPLIATIONS :

DGP/DGCA..... 3
DGF/BST..... 3
DGD..... 3
DGCF..... 3
MEN/CAB..... 1
DGAS..... 1
DPAA..... 6
DRE B/VILLE..... 1
DOSSIER..... 6
INTERESSES..... 2
DRE/KOUILOU..... 1
SGG/BC..... 3./-